



Les jeudis
21 et 28 juillet
11 et 18 août 2016

Challans en 1910

"Ferme de la Terrière"
19, rue Maurice Fillonneau
85300 CHALLANS
Tél : 02 51 68 19 10

www.autrefoischallans.com
autrefois.challans@wanadoo.fr

Le Caneton

Le journal d'Autrefois Challans

Juin 2016

Prochaine parution

Octobre 2016

PRESENTATION DE L'AFFICHE

Pompiers, musiciens et élégantes sur scène.

Page 2

DISTRIBUTION DES COSTUMES

Le lundi 11 et le mercredi 13 juillet.

Page 3

LE MOT DE LA PRESIDENTE



Bonjour à tous, Auchallaises et Auchallais, c'est reparti pour la 26e édition d'Autrefois Challans et la 29e des foires à l'ancienne. Que le temps passe !

Comme chaque année en juin, nous sommes dans la dernière ligne droite. Je ne vais pas vous faire un très long édito parce que j'ai remarqué que vous ne le lisiez pas toujours jusqu'au bout. Pour les nouveautés 2016, vous aurez devant les halles un kiosque où pourront se

poser les faux officiels et les belles du canton. Les batteurs de fèves de leur côté fabriquent un "Galtère", sorte de bourrine, où il fera bon faire la "mariennaie" ! Petits et grands pourront écouter des contes et danser la maraichine rue de la Redoute. Un nouveau personnage, Paul Doumer sera campé par Jacky Gilles, un jeu de force fera son apparition à la fête foraine, tandis que les peintres envahiront la rue de la Paix et la rue Leclerc où se trouvera également la boutique du barbier, des saynètes seront proposées à divers moments de la journée. Enfin, au mois de juillet un couple de bœufs promènera les visiteurs au son des chants du dariolage, le départ des balades sera donné rue Carnot au niveau du parking de l'ancien Lidl. La présentation des voitures anciennes à 14 h à côté du podium Chevillon va se poursuivre et la noce en salle le 18 août vous réservera

quelques surprises.

Le périmètre et les défilés sont inchangés. Le défilé du soir se fera sans interruptions pour se rendre directement à la soirée folklorique et en profiter pleinement. Nous y mettrons à l'honneur le folklore de nos invités bien évidemment et celui de chez nous. Je remercie les groupes de Challans et des alentours pour leur fidélité. Cette année, les groupes invités viendront de Bourgogne, des Deux-Sèvres et du Cantal. En juillet, l'école de Veuze de la Garnache sonnera à tous les coins de rue. Hope la Vie et les Vieux Gréments entonneront des chants de marins dans l'après-midi et en soirée.

Quelques recommandations sur la sécurité, suivez bien les consignes de votre responsable de commission et ayez votre carte de bénévole sur vous. Evidemment pas de fête **sans un costume et une coiffure impeccables**, ce sont ces

Dans ce numéro :

DISTRIBUTION DES TIKETS REPAS 3

MARAICHINE ET GRAND DANSE 4
A l'Alliance on prépare la fête de l'école

ZOOM SUR 4
La chaîne du blé, les batteurs de fèves et la fête foraine

Le Caneton

Directeur de la publication :
Marie-France PIVETEAU

Rédaction :
Noëlla RAVON

Téléphone : 02 51 68 19 10

Télécopie : 02 51 68 66 00

Commission paritaire :
N° 75 928 AS

Composition et impression :
Autrefois Challans

Siège social : Ferme de la Terrière - 19, rue Maurice Fillonneau 85300 Challans

Photographie : Autrefois Challans



détails qui font venir les visiteurs en nombre.

Pour le reste, amusez vous, tout en amusant les spectateurs ! Mais ça vous savez le faire, je vous fais entièrement confiance.

Si vous avez des questions ou des renseignements à demander concernant les foires, vous devez vous adresser uniquement au bureau, à la ferme de la Terrière, ou les salariés et moi-même

sommes là pour vous répondre.

Je remercie aussi tous les bénévoles qui viennent aider aux animations de la Ferme de la Terrière. Pour la seconde année les "Sounurs d'Autrefois" ont fait résonner la Ferme de la Terrière au son de leurs instruments traditionnels. J'en profite pour remercier à nouveau les membres du bureau et le personnel qui sont toujours présents pour assurer le bon

fonctionnement des animations.

Je vous donne rendez-vous pour nos quatre jeudis de fête les 21 et 28 juillet, les 11 et 18 Août. En espérant que la météo soit avec nous et que les visiteurs soient encore une fois très nombreux.

Je vous dis "A bé tôt " chers amis bénévoles ! □

**La Présidente
Marie-France PIVETEAU.**

INFOS Permanences

En raison d'une réorganisation du travail, il n'y aura pas de permanences rue Bonne Fontaine avant les foires. Nous vous demandons donc de vous adresser uniquement à la ferme de la Terrière, notamment pour récupérer vos tickets repas. Merci de votre compréhension.

Le bureau est ouvert le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h30 à 17h30.

PRESENTATION DE L'AFFICHE

Pompiers, musiciens et élégantes sur scène



Le 20 avril nous vous avons dévoilé l'affiche 2016 à la Roche-sur-Yon. Cette présentation est synonyme pour l'association et les bénévoles du lancement de la saison. Merci au département pour la mise à disposition de la salle de l'IST, merci également aux musiciens, aux élégantes, au centre de secours de Challans et à l'amicale des pompiers pour leur présence sur scène. Un merci particulier à notre

animateur préféré Louis PINHEIRO pour sa bonne humeur et son humour.

Merci également à nos partenaires sans qui les foires ne pourraient exister. Enfin, merci à Sylvain BRISSON d'Atelier's pour la réalisation de l'affiche qui cette année met l'élégance à l'honneur. Un grand merci à Clémence pour avoir accepté d'endosser le rôle d'ambassadrice des "élégants". □

ARRETE MUNICIPAL ET SECURITE

Réglementation à l'intérieur du périmètre

Nous rappelons que les jours de foire, le stationnement et la circulation dans le périmètre sont interdits de 8 h à 19 h 30 par arrêté municipal.

Si vous avez une raison particulière d'entrer dans ce périmètre avec votre véhicule ou la possibilité de vous garer sur un emplacement non gênant pour les animations, soyez gentils de demander un laissez-passer à Laëtitia au Secrétariat. **Attention les laissez-passer seront disponibles Ferme de la Terrière - 19, rue Maurice Fillonneau, route de Bois de Cené.**

Lorsque vous arrivez avant la fermeture des barrières pour le montage de votre stand, **veillez à stationner votre véhicule de sorte qu'il ne bloque pas**

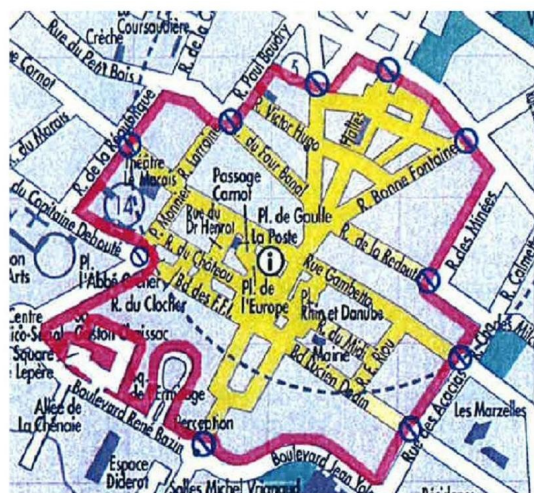
l'installation des autres stands ainsi que la manutention.

Face à la complexité de la législation concernant le déplacement d'un véhicule gênant, la police municipale pourra dresser un procès-verbal à tout contrevenant.

Toutefois, sachez qu'un laissez-passer constitue une tolérance et non une dérogation et que vous stationnez ou circulez à vos risques et périls. **D'éventuels dommages ne pourront être couverts par les assurances.**

Concernant l'installation de votre stand : veillez à toujours laisser un passage de sécurité de 3 m, nécessaire en cas d'intervention en urgence. Veillez également à ne pas bloquer l'accès à une borne incendie. Chaque jeudi

Plan périmètre Foires 2016



- Limite du périmètre
- Zones interdites à la circulation et au stationnement
- Rues fermées par des barrières

matin, les pompiers effectueront une vérification de tous les accès pour la sécurité de tous.

Nous comptons sur votre compréhension pour que la

mise en place se déroule dans de bonnes conditions, et sans problème! La sécurité, c'est l'affaire de tous. Nous comptons sur vous. □

SIGNATURE DES PARTENAIRES

Merci pour votre fidélité

Réunis à la ferme de la Terrière pour la signature des conventions, nos partenaires ont une nouvelle fois fait part de leur soutien à l'association.

Nous remercions le Conseil Départemental de la Vendée, la municipalité de Challans, la Charcuterie Vendéenne, les Eleveurs de Challans ainsi que le Crédit

Mutuel Océan, le quotidien Ouest France et Céline BARDY, nouvelle rédactrice en chef de la Vendée, et la Communauté de Communes du pays de Challans pour leur fidélité.

Autrefois Challans sans les partenaires ne pourrait pas pérenniser ses foires qui réunissent chaque année des milliers de visiteurs. □



Les partenaires se sont retrouvés dans la maisonnette pour la traditionnelle cérémonie de signature.

DISTRIBUTION DES COSTUMES

Le lundi 11 et le mercredi 13 juillet

Comme tous les ans, des bénévoles vous accueilleront au service couture d'Autrefois Challans afin de vous remettre vos costumes, le **lundi 11 juillet** et le **mercredi 13 juillet** de 9 h à 18 h (journée continue).

ATTENTION : la distribution se fera au local couture à la Terrière.

Les élèves de l'Ecole à l'ancienne seront informés par courrier du mode de distribution de leurs blouses.

Les costumes devront

être **rendus impérativement pour le 1er septembre**, en bon état, propres, détachés et repassés.

Nous comptons **VIVEMENT** sur la compréhension et le savoir-vivre de chacun. □

DISTRIBUTION DES TICKETS REPAS

Lundi 11 et mercredi 13 juillet à la ferme de la Terrière

Laëtitia accueillera les responsables de commissions et des groupes folkloriques à la ferme de la Terrière le lundi 11 et le mercredi 13 juillet à partir de 9 h 30 afin de leur distribuer les tickets repas. Merci de nous donner le nombre exact de participants aux foires. De

plus, selon les horaires de vos animations nous vous demandons d'essayer de déjeuner avant 12 h 30 ou après 13 h 30.

Les tickets sandwich et boisson pour le soir concernent **uniquement** les bénévoles qui participent au défilé, à une animation du

soir ou au démontage.

Les bénévoles des communes ne sont pas concernés par cette distribution. Comme les années précédentes, leurs tickets repas seront distribués le matin des foires. Notez bien ces deux dates à vos agendas ! □

STATIONNEMENT

Merci de respecter les consignes!

Pour éviter le stationnement gênant des véhicules des bénévoles, nous mettons à votre disposition depuis deux ans une partie du parking situé boulevard Lucien Dodin (près de la mairie).

Nous vous demandons donc de bien vouloir en tenir compte et de faire le nécessaire, une fois que vous êtes installés sur la foire, pour vous y stationner. L'association ne prendra aucun PV à sa charge.

Si vous avez des questions à ce sujet, n'hésitez pas à venir nous en parler. □



Les jours de foire la police municipale est habilitée à verbaliser les véhicules stationnés dans le périmètre de la foire.

APPEL AUX BENEVOLES

URGENT

Coin caneton :

- Nous recherchons encore des bénévoles adultes pour encadrer les enfants bénévoles aux divers jeux du Coin Caneton et quelques messieurs pour aider au montage le matin et démontage le soir.

Hébergement :

- Nous recherchons des bonnes volontés pour héberger danseurs et musiciens des groupes folkloriques extérieurs les veilles et jours du premier jeudi de foire, à savoir le 21 juillet.

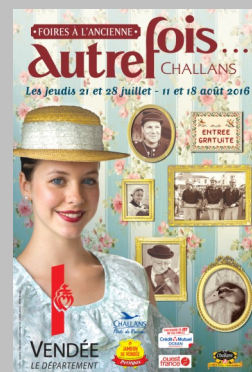
Soirée Folklorique :

- recherche bénévoles pour aider à l'installation de la soirée folklorique rue des Plantes, dans la journée. Nous recherchons également des bénévoles pour le bar.

Serveurs :

- rechercher serveurs et serveuses (salle et bar) pour la noce maraîchine du 18 août.

Si vous êtes intéressé(e)s, contactez le **02 51 68 19 10**.



MARAICHINE ET GRAND DANSE

A l'Alliance on prépare la fête de l'école

Chaque lundi après-midi musiciens et danseurs bénévoles d'Autrefois Challans retrouvent une classe de CE1 de l'école de l'Alliance à Challans pour préparer le spectacle de fin d'année. Maraîchine et grand danse sont au programme pour les élèves de Catherine RONDEAU. Mémorisation des pas, coordination des gestes, respect du rythme... Ce n'est pas si simple pour



C'est parti pour La Grand Danse

ces novices de la danse folklorique. Mais ils apprennent vite et seront fins prêts pour la représentation devant les parents le 18 juin prochain.

Par ces interventions en milieu scolaire, l'association remplit pleinement sa mission de transmission des us et coutumes du Nord Ouest Vendée. Merci à tous nos intervenants bénévoles pour leur disponibilité. □

ZOOM SUR...

La chaîne du blé, les batteurs de fèves et la fête foraine

Derrière la machine Autrefois Challans se cache plus de 50 commissions qui travaillent une partie de l'année à la bonne organisation des 4 jeudis. Nous avons décidé de les mettre à l'honneur dans le caneton. Chaîne du blé, batteurs de fèves et fête foraine débutent notre série.

C'est de la rue de la Paix à la place du champ de foire, en passant par la rue des jardins que vous retrouvez la chaîne du blé et des outils agraires. Pilotée par Daniel FORT et Hubert NAULEAU, une équipe de 10 bénévoles propose aux visiteurs de découvrir les outils agricoles utilisés autrefois. Pas moins de 9 tracteurs datant de 1957, 2 vanneuses, 1 presse, et une trentaine de vieux outils (trieur à blé, égraineuse à maïs, charrues, moulins à vanter...) sont ainsi exposés. Sans oublier la batteuse de 1927, machine que nos bénévoles font tourner à deux reprises (14h et 18h) place du champ de foire. Une démonstration très appréciée et à ne pas manquer !

Bienvenue au "Galtère"



Les batteurs de fèves, on ne les présente plus. Installés près de "leurs WC" rue Bonne Fontaine, l'équipe composée de 5 bénévoles est menée de mains de maîtres par Florimond COETARD et Jean-Pierre GABORIT. A trois reprises (11h, 15h et 17h), ils font une démonstration de battage de fèves et n'hésitent pas à interpeller les passants et à les faire participer. Leur "gouaille" légendaire attire les curieux ! Et cette année vous pourrez découvrir leur "Galtère", une bourrine en roseaux qu'ils ont réalisé de A à Z, idéale pour s'accorder une petite pause, et ce n'est pas

Florimond qui dira le contraire !

Testez votre force !

A la fête foraine le chef d'orchestre c'est Alain JOUANNEAU, épaulé d'une équipe d'une vingtaine de bénévoles. Réunis autour de Noël le poulet toboggan, ils proposent à des milliers de visiteurs chaque jeudi de s'essayer au boulatrou, à la roue de la chance, au cassaie et bien d'autres jeux encore. Cette année, un jeu de force fait son apparition. N'hésitez pas à venir jouer les gros bras ! Un grand merci aussi à cette équipe pour les coups de mains qu'elle donne tout au long de l'année à la ferme

Qui suis-je ?



Liste des bénévoles :

Comme tous les ans, Autrefois Challans remet son fichier de bénévoles à jour pour la Saint Léon (soirée de remerciements).

Nous demandons aux responsables des commissions de bien vouloir prendre en note les **coordonnées complètes** (nom, prénom, adresse, téléphone, mail) de toutes les personnes qui participent aux animations dès la première foire jusqu'à la dernière et de bien les vérifier pour éviter les erreurs et n'oublier personne.

Les listes sont à remettre au bureau d'Autrefois Challans, à la Terrière, **dès la dernière semaine d'août**. □

de la Terrière.

Voilà, vous en savez un petit peu plus sur trois de nos commissions. Chaque année nous recherchons des bénévoles pour étoffer les équipes. N'hésitez pas à nous contacter si vous êtes intéressés, nous vous mettrons en contact avec les responsables.

Rendez-vous dans le prochain caneton pour en savoir plus sur les commissions : volaille, restauration et coin caneton.

En attendant, bonnes foires à toutes et à tous. □